

LE TÉLÉTRAVAIL

cadre juridique, facteurs humains et organisationnels

OBJECTIFS

La formation a pour objectif la mise en place du télétravail en entreprise, d'optimiser les opportunités du télétravail pour l'employeur et pour les salariés, et, de lister les méthodes efficaces pour sécuriser ses pratiques.

Ce programme de formation est ainsi un outil indispensable pour permettre aux participants de renforcer leurs connaissances, de les mettre à jour.

Cette formation est aussi l'occasion d'un temps d'échange et de questions personnalisées.

CONTENU

1. Propos introductifs sur le corpus juridique

(loi, ANI et accord collectif...)

2. Les enjeux du télétravail

(risques et opportunités du télétravail, quels sont les objectifs de l'entreprise, un droit ou une obligation : la déconnexion, RGPD, temps de travail, AT, quid du vide textuel?)

3. Les modalités d'organisation du télétravail

(mise en place, le statut social du télétravail, le Management)

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670660467 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

PUBLIC

Dirigeants
DRH/RRH
Assistants RH
Comptables
Juristes

PÉDAGOGIE

Pédagogie interactive
alternant : exposé, supports
pédagogiques, échanges

Ludo-pédagogie :
jeu de lois

Grille d'auto-évaluation

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée
aux relations sociales

INTERVENANTS

Un Avocat du cabinet
et un Psychologue du
travail - ergonome



STRASBOURG



27 MAI 2021



3,5 HEURES



280 € HT



5 à 15 personnes



Accessible aux
personnes en situation
de handicap moteur

CONTACT

03.67.10.31.27

strasbourg@ellipse-avocats.com

